

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 24 février à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 15/02/2025

Conseil municipal :

DOUAY-HAGNÈRE Martine Maire	Conseillers	
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire	En exercice	14
TRANEL Michel Adjoint au Maire excusé pouvoir	Quorum	08
A J COULOMBEL	Présents	10
TOUSSART Catherine Adjointe au Maire	Procurations	03
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire	Votants	13
AUGER Isabelle		
DELAMARRE Marie-Claude		
GAUDRY Myriam		
GEST Cyril		
LECONTE Jimmy excusé pouvoir à Y. LEVASSEUR		
LEVASSEUR Michel		
LEVASSEUR Yannick		
PRESTOT Dominique excusée		
ROBILLARD Laurence excusée pouvoir à A. GREBOVAL		

Secrétaire : **TOUSSART Catherine**

Ordre du jour :

- 8 - Avis sur projet de la ligne électrique 400 000 volts
- 9 - Motion contre le gel du pass culture au lycée Anguier
- Compte rendu des commissions communales
- 10 – 11 - demandes de subventions pour construction d'un abri de cérémonie
- Questions diverses

###

- 8 - Avis sur projet de la ligne électrique 400 000 volts

L'enquête publique sur le projet de ligne 400 000 volts aura lieu après l'été 2025. Pour le moment le Préfet demande l'avis des collectivités sur le projet. Le Conseil doit donc mettre un avis sur la déclaration d'utilité publique et sur l'évaluation environnementale du projet. Après délibération, le Conseil émet un avis favorable.

- 9 - Motion contre le gel du pass culture au lycée Anguier

La CCVS attire l'attention des collectivités sur le gel du pass culture au bénéfice des lycées.

Mme GAUDRY explique la situation : le pass culture est attribué pour les élèves de la 6^{ème} à la terminale. Il comporte 2 volets : 1 part pour les élèves et 1 part pour les établissements. Cette mesure permet aux enseignants de réaliser des projets à destination de leurs élèves, en particulier des plus défavorisés. Ces projets consistant en des sorties scolaires, sorties culturelles, développement des compétences telles que la curiosité, la réflexion critique, accroître leur bagage culturel.

Cette année les établissements du secteur ont été informés très tardivement de la possibilité de déposer leurs dossiers sollicitant le fonds du pass culture.

Mme le Maire propose de voter une motion pour soutenir la demande des représentants des personnels enseignants des lycées du secteur.

Le Conseil émet un avis favorable à la motion.

- Compte rendu des commissions communales

Commission commune ENVIRONNEMENT/SPORTS qui a eu lieu le 20 février :

Michel Tranel a fait état de sa recherche de prestataire pour les tontes du stade et des places. Il a réalisé une synthèse qui est projetée ce soir.

Quand l'entreprise MARCASSIN facturait 11996 € TTC pour l'ensemble des tontes (stade et places), les devis montrent ce soir des chiffres allant de 23301 € à 46872 €.

Après délibération, le Conseil retient la proposition de AQUA PAYSAGE, du Tréport, pour la somme de 9828 € TTC pour les tontes des places.

- Révision de la convention avec l'USN76 pour l'occupation du stade municipal

Au vu des montants des devis sollicités pour les tontes, les commissions ont proposé de mettre les tontes du stade à la charge de l'association sportive par convention. Pour la première année la commune fournit une aide à hauteur de ce que les tontes coutaient avec l'entreprise Marcassin, à savoir 6000 €.

Les commissions ont également suggéré de responsabiliser l'association en mettant à sa charge les consommations électricité et eau. Pour 2024, les frais se sont élevés à 788 € pour l'eau et 4915 € pour l'électricité.

Cela réglerait la question du partage des frais au vu des joueurs et adultes extérieurs à la commune qui bénéficient du stade sans qu'il soit possible de demander une participation à leurs communes d'origine. (En 2022 il y avait 20 joueurs et adultes Saint Rémois sur un effectif de 198 adhérents).

Les commissions proposent de régler cela au moyen d'un bail.

En contrepartie les commissions ont proposé de participer à hauteur de 3500 € par an par subvention annuelle.

Lorsqu'il a établi l'analyse financière de la commune, le Receveur municipal a suggéré de prendre un loyer à l'association qui bénéficie quasi exclusivement de la totalité du stade et des locaux gratuitement. Les commissions ont proposé un loyer de 500 € par an.

Séance du 24 février 2025

Une rencontre a été proposée au 3 co présidents, en attente de réponse.

- 10 – 11 - demandes de subventions pour construction d'un abri de cérémonie

M. GREBOVAL a demandé 3 devis pour la construction d'un abri pour les cérémonies de deuil qui serait installé dans le cimetière de la rue des Antonins.

Devis Olivier Boinet de wanchy capval pour 17 107.49 €

Devis Menuiserie Leconte de Saint Rémy pour 10 320 €

Devis SARL BOE de Baromesnil pour 16 021.40 €

Ce soir il y a lieu d'autoriser le Maire à déposer des demandes de subventions.

Un rendez-vous a été pris avec Mme Foltzer, architecte pour la demande d'autorisation de construire. Ce rendez-vous a lieu le 10 mars à 14H00

M. COULOMBEL réunira la commission travaux pour une étude du projet après le rendez-vous avec l'architecte.

La séance est levée à 20H00.